

Séance du 14 avril 2025

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du MAIRE Gilles LAGAÜZERE.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	15	19
		Pour : 19
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

Mme BAGES LIMOGES Carine, Mme BELLOC Brigitte, Mme BROUILLON Monique, M. CAMBE Thierry, Mme CAPRAIS Dominique, M. COUZIGOU Laurent, M. DILMAN Patrick, M. DUBERNET Thierry, Mme FABRE Sylviane, M. JADAS Christian, M. MOHAND O'AMAR Abdelbaki, M. POLONI Pascal, M. RESSIOT Didier, Mme SICARD Christine, M. VALADE Pierre

Procuration(s) :

M. MILANESE Antoine donne pouvoir à Mme SICARD Christine, Mme DE MARCHI Céline donne pouvoir à M. VALADE Pierre, Mme DALL'ANESE Lisa donne pouvoir à Mme BAGES LIMOGES Carine, Mme ALLARD Aurélie donne pouvoir à Mme BELLOC Brigitte

Date de la convocation
08 avril 2025

Étai(en)t absent(s) :

M. LAGAÜZERE Gilles, Mme TILLOS Marie-Hélène

Date d'affichage
08 avril 2025

Étai(en)t excusé(s) :

Mme ALLARD Aurélie, Mme DALL'ANESE Lisa, Mme DE MARCHI Céline, M. MACHEFE Thomas, M. MILANESE Antoine, Mme RESSES Lisa

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Mme CAPRAIS Dominique

15 avril 2025
et publication du
15 avril 2025

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. RESSIOT Didier, doyen de l'assemblée,

Investissement

Dépenses	Prévu :	25 000,00
	Réalisé :	18 580,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	25 000,00
	Réalisé :	16 527,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	87 977,00
	Réalisé :	33 170,13
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	87 977,00
	Réalisé :	83 422,33
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-2 053,00
Fonctionnement :	50 252,20
Résultat global :	48 199,20

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SAINTE BAZEILLE

Le Maire LAGAÜZERE Gilles

le(s) secrétaire(s) de séance